



Préface des fiches de données de sécurité GHS

Date d'émission 10 juillet 2017
remplace toutes les versions précédentes

Dénomination commerciale : PERFEKTHION

Design Code : A981D
Agi Code : 22523 10 x 1 L

MSDS: Version/Date : Version 6 / 31.03.2016

Fournisseur : Maag, Syngenta Agro AG
Rudolf - Maag - Strasse 5
CH-8157 Dielsdorf
Suisse

Téléphone siège social : +41 44 855 88 77
Télécopie siège social : +41 44 855 87 01
E-Mail : sds_syngenta.ch@syngenta.com

Information sur le produit : Téléphone (Maag Helpline) 0900 800 009

Numéro d'urgence : **145** ou 044/ 251 51 51 Centre d'information toxicologique en cas d'intoxications, 0044 1484 538 444 (Syngenta, anglais) 0033 611 073 281 (SGS, français) pour d'autres cas d'urgence

Producteur : BASF SE
67056 Ludwigshafen
GERMANY
Tel. +41 44 7819-380
PS-BCSCHWEIZ@basf.com

Kontaktadresse:
BASF Schweiz AG
Im Tiergarten 7
8055 Zürich, SWITZERLAND

Directive des classification complémentaires pour la Suisse : SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
Spe 8 Dangereux pour les abeilles

Protection des jeunes travailleurs:

Article 4 alinéa 4 Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS 822.115) et Article 1 lit. f Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes (822.115.2) :

Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation) que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation). Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Fiche de données de sécurité

page: 1/19

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 30.03.2016

Version: 4.0

Produit: **PERFEKTHION**

(ID Nr. 30056663/SDS_CPA_CH/FR)

date d'impression 31.03.2016

SECTION 1: Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise.

1.1. Identificateur de produit

PERFEKTHION

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: produit phytosanitaire, insecticide

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:
BASF SE
67056 Ludwigshafen
GERMANY

Adresse de contact:
BASF Schweiz AG
Im Tiergarten 7
8055 Zürich, SWITZERLAND

Téléphone: +41 44 7819-380
adresse E-Mail: PS-BCSCHWEIZ@basf.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse (STIZ): Tel. 145
International emergency number:
Téléphone: +49 180 2273-112

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Flam. Liq. 3
Acute Tox. 4 (par voie orale)

Acute Tox. 4 (Inhalation - brouillard)

Skin Sens. 1B

Aquatic Chronic 1

H226, H332, H302, H317, H410, EUH401

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, se référer au texte intégral dans la section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Attention

Mention de Danger:

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H332	Nocif par inhalation.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH401	Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Conseil de Prudence:

P101	En cas de consultation d'un médecin, montrez-lui le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.

Conseil de Prudence (Prévention):

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 30.03.2016

Version: 4.0

Produit: **PERFEKTHION**

(ID Nr. 30056663/SDS_CPA_CH/FR)

date d'impression 31.03.2016

P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P260	Ne pas inhaler les brouillards et vapeurs.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.
P264	Se laver les parties du corps contaminées soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P242	Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P240	Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Conseils de prudence (Intervention):

P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P333 + P311	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P330	Rincer la bouche.
P391	Recueillir le produit répandu.
P362 + P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P370 + P378	En cas d'incendie: utiliser de l'eau pulvérisée, une poudre sèche, de la mousse ou du dioxyde de carbone pour l'extinction

Conseils de Prudence (Stockage):

P403 + P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
-------------	-------------------------------------------------------

Conseil de Prudence (Elimination):

P501	Faire éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.
------	--------------------------------------------------------------------------------------------------

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: DIMÉTHOATE, CYCLOHEXANONE, XYLÈNE

Conformément à la Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Directives UE

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 30.03.2016

Version: 4.0

Produit: **PERFEKTHION**

(ID Nr. 30056663/SDS_CPA_CH/FR)

date d'impression 31.03.2016

Symbole(s) de danger

Xn Nocif.



Phrase(s)-R

R10 Inflammable.

R21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.

Le(s) conseil(s) de prudence

S2 Conserver hors de portée des enfants.

S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

S20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

S36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: DIMÉTHOATE, CYCLOHEXANONE, XYLÈNE

2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Voir section 12 - Résultats des évaluations PBT et vPvB.

Si cela est pertinent, des informations sont données dans cette section sur d'autres dangers qui ne donnent pas lieu à classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

SECTION 3: Composition / Information sur les composants

3.1. Substances

Pas applicable

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

produit phytosanitaire, insecticide, Concentré émulsifiable

Composants dangereux (GHS)

conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008

diméthoat; dithiophosphate de O,O-diméthyle et de S-(N-méthylcarbamoyl)méthyle

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 30.03.2016

Version: 4.0

Produit: **PERFEKTHION**

(ID Nr. 30056663/SDS_CPA_CH/FR)

date d'impression 31.03.2016

Teneur (W/W): 37,4 %
 Numéro CAS: 60-51-5
 Numéro-CE: 200-480-3
 Numéro INDEX: 015-051-00-4

Self-react. F
 Acute Tox. 4 (Inhalation - poussière)
 Acute Tox. 4 (par voie orale)
 Acute Tox. 4 (par voie cutanée)
 Aquatic Chronic 1
 H242, H312, H332, H302, H410

cyclohexanone

Teneur (W/W): < 60 %
 Numéro CAS: 108-94-1
 Numéro-CE: 203-631-1
 Numéro d'enregistrement REACH:
 01-2119453616-35

Flam. Liq. 3
 Acute Tox. 4 (Inhalation - Vapeur)
 Acute Tox. 4 (par voie orale)
 Acute Tox. 4 (par voie cutanée)
 Skin Corr./Irrit. 2
 Eye Dam./Irrit. 1
 H226, H318, H315, H312, H332, H302

xylène

Teneur (W/W): < 10 %
 Numéro CAS: 1330-20-7
 Numéro-CE: 215-535-7
 Numéro d'enregistrement REACH:
 01-2119488216-32
 Numéro INDEX: 601-022-00-9

Asp. Tox. 1
 Flam. Liq. 3
 Acute Tox. 4 (Inhalation - Vapeur)
 Acute Tox. 4 (par voie cutanée)
 Skin Corr./Irrit. 2
 Eye Dam./Irrit. 2
 STOT SE 3 (irr. pour le syst. respiratoire)
 STOT RE (Système Nerveux Central, foie,
 Rein) 2
 Aquatic Chronic 3
 H226, H319, H315, H312, H332, H304, H335,
 H373, H412

Composants dangereux

conformément à la directive 1999/45/CE

diméthoate (ISO); dithiophosphate de méthylcarbamoylméthyle et de O,O-diméthyle

Teneur (W/W): 37,4 %
 Numéro CAS: 60-51-5
 Numéro-CE: 200-480-3
 Numéro INDEX: 015-051-00-4
 Symbole(s) de danger: Xn
 Phrase(s)-R: 21/22

cyclohexanone

Teneur (W/W): < 60 %
 Numéro CAS: 108-94-1
 Numéro-CE: 203-631-1
 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119453616-35
 Symbole(s) de danger: Xn
 Phrase(s)-R: 10, 20/21/22, 38, 41

xylène

Teneur (W/W): < 10 %

Numéro CAS: 1330-20-7

Numéro-CE: 215-535-7

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488216-32

Numéro INDEX: 601-022-00-9

Symbole(s) de danger: Xn, Xi

Phrase(s)-R: 10, 20/21, 48/20, 65, 36/38

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral dans la section 16.

SECTION 4: Premiers Secours

4.1. Description des premiers secours

Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation:

Repos, air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:

Laver à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: l'inhibition de la cholinestérase

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquette (voir section 2) et/ou en section 11.

A ce jour, aucun autre symptôme ou effet important n'est connu.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales). En cas d'inhibition de la cholinestérase: administrer de l'atropine.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:

eau pulvérisée, mousse, poudre d'extinction, dioxyde de carbone

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes d'azote, oxydes de soufre

Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Éliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Refroidir les récipients menacés avec de l'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, Kieselguhr).

Pour de grandes quantités: Endiguer. Pomper le produit.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Collecter séparément dans des emballages adaptés étiquetés et qu'il est possible de fermer. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et un détergent en observant les réglementations en vigueur. Porter un équipement de protection adéquat.

6.4. Référence à d'autres sections

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent en section 8 et 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Ne pas manger, ne

pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Les vapeurs peuvent former un mélange inflammable avec l'air. Prévoir des mesures contre l'accumulation des charges électrostatiques - tenir à l'écart de toute source d'ignition - mettre à disposition des extincteurs.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

Stabilité de stockage:

Durée de stockage: 24 Mois

Protéger des températures inférieures à : -10 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) en-dessous de la température indiquée pour une période prolongée.

Protéger des températures supérieures à : 25 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) au-dessus de la température indiquée pour une durée prolongée.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés dans la section 1, l'avis mentionné dans cette section 7 doit être respecté.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

108-94-1: cyclohexanone

(MAK (CH))

Le risque de lésion foetale n'est pas à craindre lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ou lorsque les limites d'exposition biologiques sont respectées.

VLE 200 mg/m³ ; 50 ppm (MAK (CH))

Effet sur la peau (MAK (CH))

La substance peut être absorbée à travers la peau.

VME 100 mg/m³ ; 25 ppm (MAK (CH))

1330-20-7: xylène

VME 435 mg/m³ ; 100 ppm (MAK (CH))

VLE 870 mg/m³ ; 200 ppm (MAK (CH))

Effet sur la peau (MAK (CH))

La substance peut être absorbée à travers la peau.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire adaptée en cas de concentrations élevées ou d'action prolongée: Filtre combiné pour gaz/vapeurs de composés organiques, inorganiques acides et basiques(p.ex. EN 14387 type ABEK).

Protection des mains:

Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN 374), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN 374): p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), caoutchouc butyle (0,7 mm), entre autres.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

Mesures générales de protection et d'hygiène

Pour la manipulation des produits phytosanitaires conditionnés dans des emballages tels que ceux destinés à l'utilisateur final, il faut tenir compte des recommandations pour les équipements de protection personnelle telles que figurant dans le mode d'emploi. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Ranger séparément les vêtements de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique:	liquide
Couleur:	bleu(e)
Odeur:	de mercaptans, d'acétone
Seuil olfactif:	Non déterminé car nocif par inhalation
Valeur du pH:	env. 5,5 - 7,5 (eau, 1 %(m), 25 °C)
Température de cristallisation:	< -10 °C
Point d'ébullition:	env. 150,7 °C
Point d'éclair:	43 °C (DIN 51755)
Vitesse d'évaporation:	non applicable
Inflammabilité:	Inflammable.
Limite inférieure d'explosivité:	1,1 %(V) Données se rapportant au solvant

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 30.03.2016

Version: 4.0

Produit: **PERFEKTHION**

(ID Nr. 30056663/SDS_CPA_CH/FR)

date d'impression 31.03.2016

Limite supérieure d'explosivité: 9,9 %(V)

Données se rapportant au solvant

Température d'auto-inflammation: env. 310 °C (DIN 51794)

Pression de vapeur: env. 5 mbar
(20 °C)

Données se rapportant au solvant

Densité: env. 1,07 g/cm³
(20 °C)

densité de vapeur relative (air):
non applicable

Solubilité dans l'eau: émulsifiable

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):
non applicable

Données relatives à : diméthoate (ISO); dithiophosphate de méthylcarbamoylméthyle et de O,O-diméthyle

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow): 0,704

Décomposition thermique: Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Viscosité dynamique: env. 8,8 mPa.s (OECD 114)
(20 °C)

Risque d'explosion: aucune propriété explosive

Propriétés comburantes: non comburant

9.2. Autres informations

Autres informations:

Si nécessaire, des informations sur d'autres paramètres physiques et chimiques sont indiqués dans cette section.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

10.4. Conditions à éviter

Voir les renseignements sur l'entreposage à la section 7.

10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:
bases fortes, acides forts, oxydants puissants

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:
Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:
Toxicité modérée après une ingestion unique. De toxicité modérée après une inhalation de courte durée. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique.

Données expérimentales/calculées:
DL50 rat (par voie orale): 300 - 500 mg/kg

CL50 rat (par inhalation): env. 3 mg/l 4 h
Test réalisé avec un aérosol.

DL50 rat (par voie cutanée): > 2.000 mg/kg
Aucune mortalité n'a été constatée.

Irritation

Evaluation de l'effet irritant:
Non-irritant pour la peau. Non-irritant pour les yeux.

Données expérimentales/calculées:
Corrosion/irritation de la peau lapin: non irritant

Lésion oculaire grave/irritation lapin: non irritant

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:
Possible sensibilisation de la peau après contact.

Données expérimentales/calculées:
essai de maximalisation sur le cochon d'Inde cobaye: sensibilisant pour la peau (Ligne directrice 406 de l'OCDE)
Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests de mutagenèse ne donnent aucune indication pour un potentiel génotoxique.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : cyclohexanone

Evaluation du caractère cancérogène:

Le produit a eu un effet cancérogène lors d'essais de longue durée sur animaux par administration de quantités importantes dans l'eau de boisson. Du fait d'un mode d'action spécifique chez le rat, aucun effet cancérogène n'est attendu pour l'homme. C'est pourquoi ces résultats ne sont pas pertinents pour l'homme. Groupe 3 IARC (non classifiable au regard de la cancérogénicité humaine).

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité.

Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : cyclohexanone

Evaluation du caractère tératogène:

En expérimentation animale, la substance n'a pas causé de malformations. Les quantités importantes qui ont été toxiques pour les animaux adultes, ont toutefois eu un effet néfaste sur le développement.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition.

Remarques: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : diméthoate (ISO); dithiophosphate de méthylcarbamoyleméthyle et de O,O-diméthyle

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Aucune organo-toxicité spécifique de la substance n'a été observée après une administration répétée à des animaux. Cette substance provoque une diminution de l'activité de la cholinestérase.

Données relatives à : xylène

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

En cas d'exposition répétée, la substance peut endommager des organes spécifiques. Cause des dommages au système nerveux central. La substance peut provoquer des modifications au niveau des organes suivants, après une exposition répétée à des quantités importantes : foie Rein

Danger par aspiration

Pas de danger par aspiration attendu.

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Autres informations sur la toxicité

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) 61,3 mg/l, *Oncorhynchus mykiss* (OCDE 203; ISO 7346; 84/449/CEE, C.1)

Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) 5,44 mg/l, *Daphnia magna* (Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie)

Plantes aquatique(s):

CE50 (72 h) 233 mg/l, *Pseudokirchneriella subcapitata* (Ligne directrice 201 de l'OCDE)

12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H₂O):

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : diméthoat; dithiophosphate de O,O-diméthyle et de S-(N-méthylcarbamoyle)méthyle

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H₂O):

Facilement biodégradable (selon critères OCDE).

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : diméthoat; dithiophosphate de O,O-diméthyle et de S-(N-méthylcarbamoyl)méthyle

Potentiel de bioaccumulation:

Compte tenu du coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow) une accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Adsorption sur les sols: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : diméthoat; dithiophosphate de O,O-diméthyle et de S-(N-méthylcarbamoyl)méthyle

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

volatilité: La substance s'évapore lentement de la surface de l'eau vers l'atmosphère.

Adsorption sur les sols: En cas de rejet dans le sol, le produit s'infiltre et peut - en fonction de la biodégradation - être transporté dans les zones plus profondes du sol avec de grands volumes d'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT

(Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable)

12.6. Autres effets néfastes

Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

12.7. Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Doit être dirigé vers une installation d'incinération adaptée en respectant les contraintes réglementaires locales.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 30.03.2016

Version: 4.0

Produit: **PERFEKTHION**

(ID Nr. 30056663/SDS_CPA_CH/FR)

date d'impression 31.03.2016

Emballage non nettoyé:

Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

Numéro ONU	UN1993
Nom d'expédition des Nations unies:	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (contient XYLÈNE, CYCLOHEXANONE, DIMÉTHOATE)
Classe(s) de danger pour le transport:	3, EHSM
Groupe d'emballage:	III
Dangers pour l'environnement:	oui
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Code de restriction en tunnel: D/E DS 640 E

RID

Numéro ONU	UN1993
Nom d'expédition des Nations unies:	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (contient XYLÈNE, CYCLOHEXANONE, DIMÉTHOATE)
Classe(s) de danger pour le transport:	3, EHSM
Groupe d'emballage:	III
Dangers pour l'environnement:	oui
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	DS 640 E

Transport fluvial intérieur

ADN

Numéro ONU	UN1993
Nom d'expédition des Nations unies:	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (contient XYLÈNE, CYCLOHEXANONE, DIMÉTHOATE)
Classe(s) de danger pour le transport:	3, EHSM
Groupe d'emballage:	III
Dangers pour l'environnement:	oui
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	DS 640 E

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 30.03.2016

Version: 4.0

Produit: **PERFEKTHION**

(ID Nr. 30056663/SDS_CPA_CH/FR)

date d'impression 31.03.2016

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche

Non évalué

Transport maritime**Sea transport**

IMDG

IMDG

Numéro ONU: UN 1993
 Nom d'expédition des Nations unies: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (contient XYLÈNE, CYCLOHEXANON E, DIMÉTHOATE)
 Classe(s) de danger pour le transport: 3, EHSM
 Groupe d'emballage: III
 Dangers pour l'environnement: oui
 Polluant marin: OUI
 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun connu

UN number: UN 1993
 UN proper shipping name: FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (contains XYLENE, CYCLOHEXANON E, DIMETHOATE)
 Transport hazard class(es): 3, EHSM
 Packing group: III
 Environmental hazards: yes
 Marine pollutant: YES
 Special precautions for user: None known

Transport aérien**Air transport**

IATA/ICAO

IATA/ICAO

Numéro ONU: UN 1993
 Nom d'expédition des Nations unies: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (contient XYLÈNE, CYCLOHEXANON E, DIMÉTHOATE)
 Classe(s) de danger pour le transport: 3
 Groupe d'emballage: III
 Dangers pour l'environnement: Un marquage dangereux pour l'environnement n'est pas nécessaire
 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun connu

UN number: UN 1993
 UN proper shipping name: FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (contains XYLENE, CYCLOHEXANON E, DIMETHOATE)
 Transport hazard class(es): 3
 Packing group: III
 Environmental hazards: No Mark as dangerous for the environment is needed
 Special precautions for user: None known

14.1. Numéro ONU

Voir les entrées correspondantes au numéro UN pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC**Transport in bulk according to Annex II of MARPOL and the IBC Code**

règlement:	Non évalué	Regulation:	Not evaluated
Expédition approuvée:	Non évalué	Shipment approved:	Not evaluated
Nom de la pollution:	Non évalué	Pollution name:	Not evaluated
Catégorie de la pollution:	Non évalué	Pollution category:	Not evaluated
Type de navire:	Non évalué	Ship Type:	Not evaluated

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Classe de danger pour l'eau (annexe 4 du VwVwS (Allemagne)): (2) Polluant de l'eau.

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des conseils sur la manipulation du produit se trouvent en section 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

SECTION 16: Autres informations

Pour une utilisation appropriée et en toute sécurité de ce produit, merci de vous référer aux conditions indiquées sur l'étiquette du produit.

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés dans les sections 2 et 3:

Xn	Nocif.
Xi	Irritant.
21/22	Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
10	Inflammable.
20/21/22	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
38	Irritant pour la peau.
41	Risque de lésions oculaires graves.
20/21	Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
48/20	Nocif. Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
65	Nocif aussi: peut endommager les poumons en cas d'aspiration.
36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
Flam. Liq.	Liquides Inflammables
Acute Tox.	Toxicité aiguë
Skin Sens.	sensibilisation de la peau
Aquatic Chronic	Danger pour le milieu aquatique - chronique
Self-react.	Substances et mélanges autoréactifs
Skin Corr./Irrit.	Corrosion/irritation cutanée
Eye Dam./Irrit.	Lésions oculaires graves / irritation oculaire
Asp. Tox.	Danger par aspiration
STOT SE	Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (exposition unique)
STOT RE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H332	Nocif par inhalation.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH401	Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.
H242	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H312	Nocif par contact cutané.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes (Système Nerveux Central, foie, Rein) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Les données ne peuvent en aucun cas être considérées comme des spécifications du produit. Ni les spécifications du produit, ni les domaines d'application du produit ne peuvent être déduits des données figurant dans cette fiche de données de sécurité. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits d'exclusivité et toutes les lois existantes sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.